



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Grèce

Question écrite n° 81153

Texte de la question

M. Patrice Carvalho attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la réunion, qui s'est tenue le lundi 1er juin à Berlin entre Mme Merkel, Mme Lagarde, M. Draghi, M. Juncker et M. Hollande concernant l'avenir de la Grèce et les mesures à venir concernant la gestion et le remboursement de la dette publique grecque. Suite à la crise financière de 2008, une politique d'austérité drastique a été imposée à la Grèce dans l'optique de ramener un équilibre financier et de relancer cet État en difficulté. Ces politiques économiques imposées au peuple grec n'ont fait que le plonger encore plus fortement dans une situation économique catastrophique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le taux de chômage est passé de 7,3 % en 2008 à 25 % en 2014, la croissance du PIB s'est effondrée : - 0,4 % en 2008 contre - 3,3 % en 2013. Enfin la dette publique grecque a explosé passant de 103 % du PIB en 2007 à 180 % à l'heure actuelle. Ces chiffres effarants sont le fruit de cette politique austère, qui leur est imposée depuis 2009. Conscient de la gravité de la situation, le peuple grec a réagi, en janvier 2015, en élisant M. Tsipras. Lui et son gouvernement souhaitent à présent expérimenter un modèle différent de redressement économique basé sur une bonne gestion financière, l'abolition des privilèges fiscaux consentis aux plus riches, l'arrêt de l'appauvrissement de la population ; bref, sur les conditions d'une relance de la croissance. Or la troïka empêche M. Tsipras et son gouvernement de prendre les mesures qui permettraient à son pays de sortir du gouffre. En effet, la BCE et le FMI font pression sur la Grèce réclamant 1,6 milliard en juin et 10 milliards d'ici à la fin de l'été. Le pire, c'est que ces différentes dettes sont basées en partie sur le mémorandum signé en 2010 entre la troïka et le gouvernement grec de l'époque, qui n'avait même pas pris le soin de lire ni de comprendre les mesures qui étaient en jeu dans ce texte. De ce fait, il est donc illégitime. Un audit concernant la légitimité de la dette publique a été créé en Grèce pour comprendre la structuration de la dette publique et examiner la légalité de celle-ci. Nous savons d'ores et déjà que plus de la moitié de la dette est imputable aux taux d'intérêts imposés aux grecs et à la diminution des rentrées fiscales consécutives à l'austérité et aux privilèges fiscaux accordés aux plus aisés. La France s'honorerait d'être aux côtés du peuple grec et de son gouvernement en faisant entendre cette voix indépendante, qui l'a souvent caractérisée, au lieu de se soumettre aux diktats de la troïka et de la finance internationale, comme en atteste cette réunion du 1er juin. Le député souhaite savoir si M. le ministre est prêt à prendre ce virage salutaire.

Texte de la réponse

La Grèce et ses partenaires européens sont engagés dans un processus de négociation afin de sortir durablement le pays de la spirale de la crise. Grâce notamment à l'engagement et à l'implication constante de la France, un accord a d'abord pu être trouvé au Sommet de la zone euro le 13 juillet dernier sur un prêt transitoire de 7,16 Mds€ financé par le mécanisme européen de stabilité financière, permettant ainsi à la Grèce d'honorer ses paiements au FMI et à la BCE et ouvrant les négociations sur un troisième plan d'aide au pays. Ce plan a été approuvé par le parlement grec et l'Eurogroupe le 14 août et signé le 19 août. En contrepartie d'engagements ambitieux pris par les autorités grecques en matière de réformes et de privatisations mais aussi d'objectifs d'ajustement budgétaire (qui ont été révisés afin de prendre en compte la dégradation de la situation

économique en Grèce cette année), une assistance est débloquée au titre du mécanisme européen de stabilité (MES) pour un montant de 86 Mds d'euros. Ce programme devrait permettre à la Grèce de renouer avec la croissance, tout en respectant ses engagements, conformément aux principes de solidarité et de responsabilité que la France a toujours mis en avant depuis le début des négociations. S'agissant de la question de la dette, la France s'est montrée ouverte à l'exploration de solutions réalistes. L'Eurogroupe a, par ailleurs, rappelé le 14 août que la mise en oeuvre des réformes envisagées constituait la meilleure garantie pour assurer la soutenabilité de la dette grecque.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Carvalho](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81153

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4215

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7181